RD538A/RD176 VELO Axe 4

Valence <--> Beaumont-lès-Valence

desserte de Malissard par la RD176
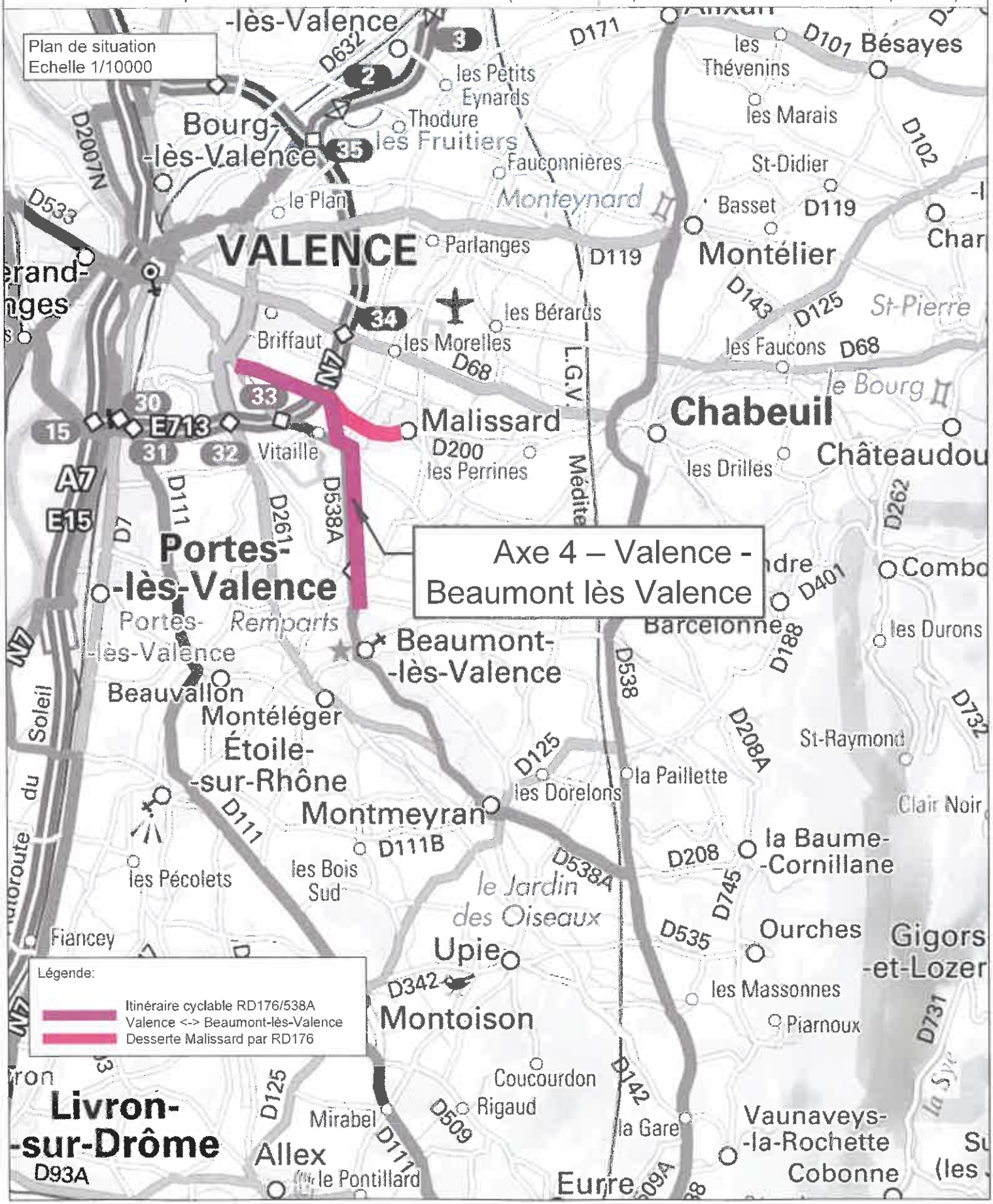
Cet itinéraire concerne les communes de Valence, Malissard et Beaumont-lès-Valence.
Création de pistes cyclables le long de la route départementale(RD) n°538A, de bandes cyclables le long de la RD n°176 et des aménagements cyclables sur l'ancienne route communale et le carrefour des Trois Bûches. La continuité de l'itinéraire s'effectue par la voie communale du Grand Rousset (non concernée par la demande d'autorisation de penétrer)